

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/2796
2 octobre 1952
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
AU SUJET DES POUVOIRS DU REPRESENTANT SUPPLEANT DU PAKISTAN
AU CONSEIL DE SECURITE

En application de l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a l'honneur de porter à la connaissance du Conseil qu'il a reçu, du Ministre des affaires étrangères du Pakistan, un télégramme en date du 30 septembre 1952 l'informant que M. A. H. B. Tyabji exercera les fonctions de représentant suppléant du Pakistan au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ce télégramme constitue des pouvoirs suffisants.

